

# STRUCTURER ET RENFORCER LA FILIÈRE BOIS DOMESTIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

PROJET ASP MIB CONGO



Le secteur forestier en République du Congo joue un rôle essentiel dans l'économie nationale, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les artisans.

Toutefois, une grande partie de l'exploitation et de la transformation du bois se fait de manière informelle et illégale. Cela compromet la durabilité des ressources forestières, prive l'État de revenus et entrave la professionnalisation du secteur.



EN RÉPONSE À CES DÉFIS, LE PROJET **ASP MIB CONGO** VISE À RENDRE ATTRACTIF ET COMPÉTITIF LE MARCHÉ INTÉRIEUR DU BOIS DU CONGO, AU TRAVERS LA STRUCTURATION DE **LA CHAÎNE DE VALEUR DU BOIS DOMESTIQUE** ET L'AMÉLIORATION DE **L'UTILISATION DE BOIS LÉGAL ET DURABLE**.







Financé par la Délégation de l'union Européenne à hauteur de 2 millions d'euros sur 4 ans, ce projet contribuera au développement socio-économique de la filière bois en République du Congo, tout en soutenant la préservation des forêts et la création d'emplois.

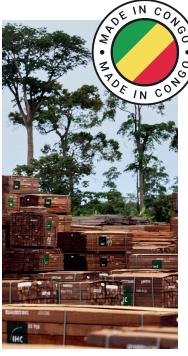
# A X E 1

## AMÉLIORATION DES MÉCANISMES DE GESTION DURABLE DE LA FILIÈRE BOIS

Cette thématique axe produit vise à renforcer la filière bois domestique en République du Congo en améliorant la connaissance des acteurs, en favorisant le dialogue et en augmentant la visibilité de la chaîne de valeur à l'échelle locale et internationale.

### **ACTIONS CLÉS:**

- État des lieux de la filière bois domestique : Réalisation d'une étude détaillée pour mieux comprendre la chaîne de valeur bois et ses acteurs (artisans, PME, etc.).
- Zones Économiques Spéciales (ZES) : Collaboration avec les autorités pour que ces zones soutiennent l'approvisionnement en bois légal et durable.
- Promotion des synergies entre grandes entreprises et PME: Facilitation des partenariats pour mieux valoriser les rebuts de bois et renforcer la part de bois légal sur le marché local.
- Commission « Marché Intérieur du Bois » : Mise en place d'une commission au sein de l'ATIBT pour structurer et représenter la filière bois domestique.
- Plaidoyer pour la normalisation des produits bois : Promouvoir un label « Made in Congo » pour améliorer la qualité et la reconnaissance des produits.
- Stratégie de communication : Développer une stratégie de communication pour renforcer la visibilité de la filière bois et attirer les investisseurs.
- Organisation d'un Salon du Bois (RACEWOOD): Promouvoir les métiers liés à la transformation du bois et sensibiliser le public à l'achat de produits bois locaux légaux et durables.





## AXE 2

# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DES ACTEURS LOCAUX

L'objectif de cet axe est d'améliorer les compétences techniques, opérationnelles et financières des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur bois.





### **ACTIONS CLÉS:**

- Facilitation de l'accès aux financements : Identification et formation des PME sur les opportunités de financement et aide à la préparation des projets bancables.
- Renforcement des capacités techniques : Formation des artisans et PME sur les techniques de transformation du bois, incluant la valorisation des essences moins connues.
- Coaching sur la légalité: Accompagnement des petits exploitants pour obtenir des permis d'exploitation domestique et les aider à se conformer à la législation forestière.
- Mise en place d'un laboratoire-conseil : Appui au fonctionnement d'un laboratoire en collaboration avec l'Institut de Recherche Forestière pour tester la qualité du bois et garantir sa durabilité.
- Valorisation des essences moins connues: Identification et promotion des essences de bois moins connues pour diversifier l'offre et réduire la pression sur les espèces sur-exploitées.

## LES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET ASP MIB CONGO

LE PROJET **ASP MIB CONGO** CIBLE UN LARGE ÉVENTAIL D'ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA FILIÈRE BOIS DOMESTIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO.



Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) du secteur bois

Ces entreprises bénéficieront de formations techniques pour améliorer la qualité de leurs produits, de conseils pour se conformer aux réglementations légales (comme l'APV FLEGT) et d'un accès facilité aux financements pour investir dans leurs activités.



## Les artisans et petites entreprises non-membres des associations professionnelles

Grâce au projet, ces acteurs bénéficieront de formations sur la gestion d'entreprise, l'accès aux financements et des opportunités de se structurer en coopératives ou associations pour être plus compétitifs et visibles sur le marché intérieur.



### Les centres de formation professionnelle spécialisés dans les métiers du bois

Le projet appuiera ces centres pour qu'ils puissent offrir des formations adaptées aux besoins du secteur, tout en améliorant la qualité des enseignements et des équipements techniques à leur disposition.



#### Les associations professionnelles de la filière bois :

Ces associations, représentant les artisans, PME et autres acteurs de la filière, bénéficieront de renforcement en termes de gestion et de plaidoyer pour mieux défendre les intérêts de leurs membres et promouvoir la filière bois locale.



#### Les petits exploitants forestiers et communautés locales

Ils seront soutenus dans la gestion durable des ressources forestières, notamment à travers l'accompagnement dans l'obtention de permis d'exploitation domestique et la formation sur la valorisation des essences moins connues.



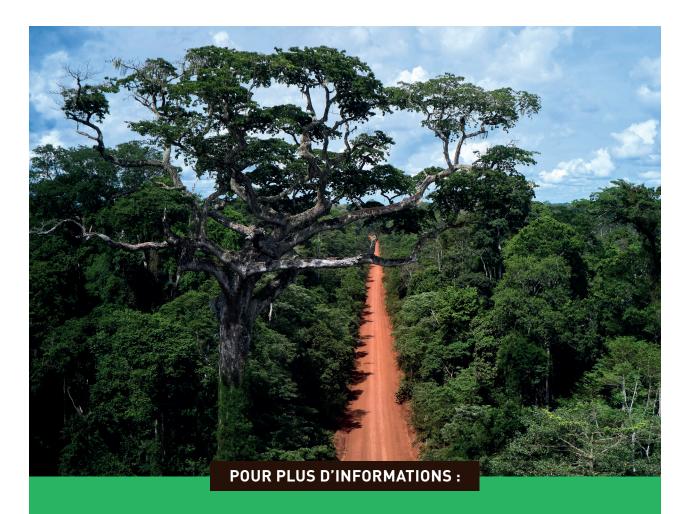
#### Les femmes dans la filière bois

Le projet met un accent particulier sur la participation des femmes, en leur offrant des opportunités de formation et d'autonomisation économique, souvent limitées par des barrières sociales.



#### Les transporteurs et revendeurs de la filière bois

Le projet soutiendra leur structuration pour améliorer les conditions de travail, de stockage et de distribution du bois légal et durable.



ATIBT Congo Alain Bertin TIOTSOP

Avenue Felix Eboué | Immeuble Bolloré, Brazzaville, Congo T : + 242 06 482 93 91/ 05 592 04 60

alain.tiotsop@atibt.org | Skype : zebaze2







https://www.bois-congo.org/fr



